

# La République

Quotidien d'information générale - Série III n° 1021 Prix : 2000 Fc

Directeur de Publication : Jacques Famba

Tél. 0899311288 - 0998190510, Courriel : [larepublique@nyota.net](mailto:larepublique@nyota.net), [www.nyota.net](http://www.nyota.net)

Récépissé n°MIN/CM/LMO/053/2015

Marche Lamuka reportée au Grand Katanqa

## Moïse Katumbi déjoue un massacre programmé



«Congo Airways affectée par la Covid-19»

(Lire en page 7)

Marche contre Malonda et lois Minaku-Sakata

Jean-Pierre Bemba salue le «bilan positif»!

(Lire en pages 2 et 3)



Marche contre Malonda et lois Minaku-Sakata

# Jean-Pierre Bemba salue le « bilan positif » !

Pour peu que l'on soit honnête, on doit saluer la réussite dans la ville de Kinshasa de la marche de l'opposition politique incarnée par la plateforme Lamuka. Seul dirigeant présent dans la capitale, Jean-Pierre Bemba Gombo a pris la tête de la marée humaine qui a déferlé dans la partie est

de la capitale, alors que la même mobilisation s'était exprimée dans les districts de la Lukunga et de la Funa. Une réussite indéniable, sur ce plan ; autre point positif, aucun incident majeur signalé, les militants ayant bénéficié d'un encadrement moral efficient.

On le sait, ces milliers de

personnes se sont rassemblées lundi à Kinshasa pour une marche interdite par les autorités contre le choix d'un nouveau président de la Commission électoArale, quatre jours après des affrontements qui ont fait cinq morts. Raison pour Jean-Pierre Bemba, seul leader de la coalition

manifestants, de se féliciter de l'ampleur de la mobilisation, mais aussi du bilan reluisant.

Les manifestants ont envahi le boulevard Lumumba, en présence de l'ancien chef de guerre Jean-Pierre Bemba, un des leaders de l'opposition. La manifestation, qui a rassemblé plusieurs milliers de personnes, a été le théâtre de heurts, en début d'après-midi, au niveau de l'échangeur de Limete, où les forces de l'ordre avaient pris position pour bloquer la poursuite de la marche, ti-

«Le bilan est satisfaisant en terme de mobilisation», a soutenu Jean-Pierre Bemba à l'issue de la marche de Lamuka organisée ce lundi 13

juillet 2020 dans quelques villes de la RDC pour protester contre la désignation de Ronsard Malonda à la tête de la CENI et contre les propositions de lois initiées par les



pour l'encadrement. Elles m'ont dit qu'il n'y a pas eu de blessés, pas de morts et pas d'actes de pillage» contrairement aux précédentes manifestations, se félicite-t-il.

Face à cette marée humaine qui s'est déversée dans la rue à Kinshasa, Jean-Pierre Bemba «remercie la population qui a répondu massivement à l'appel que nous avons lancée».

Jean-Pierre Bemba «espère que les autorités qui organisent ce type d'opérations (désignation des membres de la CENI) ont compris le message de la population». Bien que dispersé au niveau du Pont Matete, «l'essentiel a été fait. Le message est passé».



rant des gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants.

Il sied de rappeler que

députés nationaux Aubin Minaku et Gary Sakata.

«J'ai eu les autorités de la Police pour les féliciter



Lamuka à s'être joint aux ma-

## La police est intervenue à Kinshasa et en provinces

Les éléments de la Police nationale congolaise ont dispersé les marches organisées lundi, dans quelques communes dans la ville de Kinshasa, par les partis politiques de l'opposition membres la plateforme LAMUKA.

Cette marche qui avait pour destination le Palais du peuple, dans la commune de Lingwala, a été dispersée sur le boulevard Lumumba, à la hauteur de l'Echangeur de Limete où une foule des manifestants cherchait à tout pris à braver l'important dispositif policier qui y était installé.

A d'autres endroits de la capitale, la police a étouffé aussi d'autres tentatives des marches, après quelques temps d'affrontements, sous la petite pluie de la matinée.

Ces affrontements ont été observés notamment dans la commune de Ngiri-Ngiri, sur l'avenue Gambela, et au marché Bayaka, dans la commune de Masina, au quartier De bonhomme, à la place Bakayawu, sur l'avenue Kasa-Vubu, dans la commune de Bandalugwa où la police a fait usage de gaz lacrymogène.

Aucune perte en vies humaines n'a été enregistrée au cours de ces manifestations. En dépit de ces poches de tension, la ville a gardé son ambiance habituelle marquée notamment par l'ouverture des marchés et des maisons commerciales, la circulation en toute quiétude des véhicules et des personnes qui vaquaient librement à leurs occupations.

La police a empêché ces marches pour faire respecter les mesures du gouvernement pris dimanche dans la soirée, interdisant l'organisation des manifestations durant cette période d'état d'urgence. Il a aussi invité la population à ne pas prendre part à ces manifestations. Ces marches avaient pour but de protester contre l'entérinement de Ronsard Malonda à la présidence de la CENI et les propositions de loi initiées par les députés Aubin Minaku et Garry Sakata sur la réforme de la justice.

Parmi les manifestants l'on a remarqué la présence du président du MLC, un des leaders de LAMUKA Jean Pierre Bemba.

## Goma : le memo déposé au gouvernorat

Même la vice-gouverneure de province, Marie Lumoo Kahombo, a réceptionné ce lundi 13 juillet, le mémorandum des membres des partis politiques de l'opposition, au terme de la marche de protestation contre l'entérinement de M. Ronsard Malonda à la tête de la CENI ainsi que le projet des lois Minaku et Sakata sur la magistrature.

En réceptionnant ce document contenant les revendications de l'opposition, l'autorité provinciale a promis de le transmettre à qui de droit, surtout que le contenu est adressé aux décideurs au niveau national.

Ce memo, lu tour à tour par les députés provinciaux Kakule Saa-Sita et Jean-Paul Ngahangodi, a été remis à la n°2 provincial au terme d'une marche partie du Rond-point Signers jusqu'au gouvernorat, en passant par le carrefour de l'Institut de Goma et le l'UNIGOM et la RVA.

Excepté certains incidents enregistrés sur les itinéraires non-concernés, la marche principale a chuté sans incident majeur, étant donné qu'elle a été encadrée par les éléments de la police.

Dans son mot d'orientation, le Commissaire provincial de la PNC/Nord-Kivu avait interdit toute marche dépassant vingt personnes, en conformité avec les mesures barrières édictées dans le cadre de la lutte contre la Covid 19.

Dans le centre d'affaires Birere, les boutiques et magasins ont ainsi ouvert comme d'habitude, pendant qu'au centre-ville les banques, les pharmacies, les stations-services, les maisons de télécommunication, les bus de transport en commun et les motos-taxis ont fonctionné comme à l'accoutumée.

Les quelques personnes abordées par l'ACP ont justifié leur manque d'intérêt à cette marche par le fait que nombreux travaillent pour répondre aux besoins de leurs ménages respectifs.

D'autres encore disent ne pas être directement concernés par les questions politiques dont les acteurs sont souvent seuls bénéficiaires des intérêts immédiats.

Ont pris part à cette marche dans la ville de Goma, quelques délégués du regroupement Lamuka, les représentants des mouvements citoyens Lucha, Veranda Mutsanga et Filimbi ainsi que d'autres anonymes.

**La République**  
2, Avenue des Entreprises,  
Immeuble Sema, Gare centrale,  
Kinshasa-Gombe

**Directeur de Publication**  
Jacques Famba

**Coordonnateur de la Rédaction**  
Boendy Bo Lokanga  
+243999199410

**Collaborateurs**  
Boendy BL  
Gaston Liande  
**Rédaction**  
Enquête et Reportage  
Boendy BL  
Jacques Famba  
0990307909  
**Secrétaire de rédaction**  
Benoit Mutshipayi  
**Secrétaire de rédaction**  
PAO  
Abedi Salumu

**Direction Commerciale et Financière**  
Dominique Lumumba  
0815011886, 0997440728

**Lubumbashi**  
Freddy Tshijika  
Jean L. Mwamba

**Distribution**  
Bertin Sefu  
Senga Jean-Victor

**Vente**  
-

**Images**  
Dieudonné Kanyinda  
Bram's

## Marche de Lamuka

# La police : ni décès, ni blessé, ni dégât matériel

La police nationale congolaise dit n'avoir enregistré aucun décès, aucun blessé ni aucun dégât matériel dans tout le pays lors de la marche de ce lundi 13 juillet 2020, organisée par la coalition Lamuka pour dire non à la candidature

de Ronsard Malonda à la tête de la CENI, sur toute l'étendue de la République.

Les quelques militants interpellés ont été relâchés en marge de cette manifestation, à l'exception des Kuluna y compris le député national, Daniel Mbau.

La police félicite le professionnalisme de ses éléments sur le terrain.

Le porte-parole de la Police nationale congolaise, le colonel Pierrot Mwanamputu, cité par la radio Okapi, salue le travail accompli par les unités déployées sur le terrain.

### GOMA

## Le gouverneur fait état de plusieurs incidents

Le gouverneur de la province du Nord-Kivu, Carly Nzanzu Kasivita a déclaré mardi 14 juillet à Radio Okapi que la manifestation de LAMUKA contre Ronsard Malonda à la CENI était émaillée de plusieurs incidents.

Dressant le bilan de cette marche qui s'est déroulée lundi 13 juillet 20 à Goma, le gouverneur du Nord-Kivu, déplore l'agression, pendant ces manifestations, contre un policier qui se trouve en état critique à l'hôpital. Il a été blessé lors d'une altercation entre les éléments de son unité et un groupe spontané des manifestants, sur l'axe Majengo.

Le gouverneur du Nord-

Kivu, Carly Nzanzu, qui l'a visité sur son lit d'hôpital à Heal Africa, dans la soirée de lundi, estime que les organisateurs des manifestations sont responsables de l'incident.

«On avait déjà des informations que certains partis politiques ont recruté des hommes en armes, aujourd'hui, il y a un policier qui a été touché. Nous allons prendre en charge les soins du policier et nous invitons le procureur de la république à ouvrir une information judiciaire», a indiqué Carly Nzanzu Kasivita qui exige l'ouverture d'une enquête.

Pour sa part, le coordinateur de la jeunesse LAMUKA/Nord-Kivu, Robert Ziwabanza, en plus de

déplore de nombreuses interpellations de leurs manifestants, rejette toute responsabilité dans l'agression du policier.

«Nous avons eu une centaine de personnes interpellées et une dizaine de blessés par la police que nous fustigeons. Nous, nous étions cent pour cent pacifiques. Le policier a été agressé par les manifestants à Majengo. Là n'était pas notre itinéraire», a-t-il indiqué.

La manifestation de lundi a chuté au gouvernorat de province où les militants de LAMUKA ont lu et déposé leur mémorandum. Toutes les personnes interpellées ont été libérées tard dans la soirée de lundi.

## Butembo : la police étouffe

Le commandement de la PNC/Butembo a déployé tôt le matin un impressionnant dispositif de ses éléments dans tous les points chauds de la ville, pour empêcher la tenue de la marche anti-Malonda à la tête de la CENI, laquelle marche a été interdite par le gouvernement de la RDC, en raison du renforcement des mesures-barrières contre la propagation du Coronavirus dans le pays.

C'est dans cette optique que le colonel Richard Mbambi Kita Bakulu, commandant de la PNC ville de Butembo, a déployé ses troupes le long de la rue Président de la République, de la station Takenga au rond-point Abbé Malumalu, afin de permettre aux commerçants de vaquer librement à



Photo d'illustration.

leurs occupations.

Les manifestants de la coalition LAMUKA qui tenaient à marcher par force vers le centre-ville, ont été stoppés au niveau de la station Takenga.

La police a fait usage des gaz lacrymogènes pour les disperser. A l'occasion, des drapeaux et photos ont été saisis. A 13h00' locales, les activités socio-économiques ont repris au centre-ville à la

satisfaction des observateurs.

A Beni, ville voisine de Butembo, les activités ont tourné normalement au centre-ville où les éléments de la Police nationale congolaise étaient déployés tôt le matin pour contrecarrer toute éventualité. Dans cette ville, comme à Butembo, les activités ont tourné comme d'habitude sans un seul incident majeur.

## La République

# Haut Lomami : tout est calme

Le calme règne sur toute l'étendue de la province où la population continue à vaquer paisiblement à ses occupations quotidiennes.

A Kamina, chef-lieu de la province et dans tous les territoires, l'administration publique, toutes les activités socioéconomiques ainsi que la circulation routière dominée par les taxis-motos, se sont déroulées normalement.

La marche prévue ce lundi par la plateforme poli-

tique Lamuka pour protester contre le choix de Ronsard Malonda à la présidence de la CENI n'a pas eu lieu à Kamina, tout comme dans les territoires.

Celle pacifique de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) du jeudi dernier, pour les mêmes raisons, n'avait pas perturbé l'ordre public dans le Haut-Lomami. Toutefois, certains cas isolés de vols nocturnes sont devenus monnaie courante à Kamina.

### SUD-KIVU

## La police interdit la marche de Lamuka à Baraka ce mardi



La marche des militants des partis politiques de Lamuka a été interdite par la police dans la ville de Baraka ce mardi matin, a appris l'ACP.

Les éléments de la Police nationale congolaise ont été déployés tôt ce matin dans les artères principales de la ville de Baraka pour contrecarrer les manifestants à tenir leur marche.

Les organisateurs dénoncent cette attitude de la police qu'ils qualifient d'anticonstitutionnelle. «Ce matin, nous nous sommes organisés avec nos militants pour montrer no-

tre mécontentement à travers la marche, nous avons avisé le maire de la ville deux jours avant, lui nous a répondu négativement le jour même de la manifestation.

La police s'est déployée partout pour nous empêcher de marcher», a dit Dunia Abdallah, secrétaire fédéral du Mouvement Social (MS)/Baraka-Fizi, avant de remercier les militants pour leur mobilisation exprimant leur désapprobation du choix de Ronsard Malonda comme président de la CENI ainsi que les propositions de lois de Minaku et Sakata à l'Assemblée Nationale. ACP

## Bas-Uélé : Pas de marche

La marche pacifique de protestation projetée pour le lundi 13 juillet par les leaders de la plateforme « Lamuka » contre l'entérinement par l'assemblée nationale de la candidature du Ronsard Malonda comme futur président de la Commission nationale indépendante (CENI), n'a pas eu lieu à Buta, chef-lieu de la province, a rapporté à l'ACP le député provincial Zelesi Yakitishi.

Il a dit ne pas connaître les raisons valables qui ont fait que cette marche n'ait pas eu lieu à Buta comme initialement prévu par les leaders de Lamuka.

Il est rappelé que c'est depuis la semaine dernière que cette série de marches de protestation contre la candidature de Malonda comme futur président de la CENI a commencé avec le parti Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS).

## Cour constitutionnelle

# Benoît Lwamba : démission en catimini ?

**B**ien qu'il ait publiquement démenti avoir démissionné de la présidence de la Cour constitutionnelle, Benoît Lwamba a en réalité bel et bien quitté son poste. Selon nos informations, Benoît Lwamba a été reçu par Félix Tshisekedi le 4 juillet. Le président de la Cour constitutionnelle, qui en a aussi été l'un des fondateurs, était alors venu informer le chef de l'État de sa volonté de démissionner de son poste.

Il sied de signaler que le président de la Cour constitutionnelle et président du Conseil supérieur de la magistrature ad intérim, Funga Molima Mwata Evariste Prince, a transmis au président de la République le procès verbal de prise d'acte de la démission d'un membre de la Cour constitutionnelle, en l'occurrence M. Benoît Lwamba Bindu de ses fonctions de président de la Cour constitutionnelle.

En effet, après la réunion de la plénière de cette Haute Cour qui a pris acte de la démission du président du conseil supérieur de la magistrature Benoit Bindu Lwamba, de son poste à Cour Constitutionnelle, voilà un deuxième démenti tombé en début de soirée de ce samedi 11 juillet 2020. Alors qu'une lettre qui semble authentique avec entête, bas de page, caché et signature produite la nuit du vendredi 10 juillet, atteste la démission de ce haut magistrat, depuis le 26 juin dernier de la Cour constitutionnelle pour, d'après le 1er juge constitutionnel, des raisons de convenances personnelles.

« Ainsi, conformément aux dispositions des articles 28 de la loi organique n°13/026 du 15 octobre 2013 portant organisation et fonctionnement de la Cour Constitutionnelle, 9 et 10 de l'ordonnance n°16/070 du 22 août 2016 portant dispositions relatives au Statut particulier des Membres de celle-ci, je prends ma liberté pour des raisons de convenance personnelle, de déposer par la présente ma décision aux fonctions de Président et membre

de la Cour Constitutionnelle », lit-on dans cette correspondance.

A cela s'ajoute un procès-verbal des membres de la Cour Constitutionnelle prenant acte de cette soi-disant démission. « Ayant reçu ce jour chacun, en original, la lettre N° 217/CC/CAB.PRES/06/00/2020 du 27 juin 2020, par laquelle Monsieur Lwamba Bindu Benoit, Président de la Cour constitutionnelle, nous annonce déposer sa démission de ses fonctions de Président et de membre de la Cour constitutionnelle, pour des raisons de convenance personnelle, après avoir servi avec fierté, honneur et dignité la justice congolaise durant toute sa vie professionnelle [...] N'ayant trouvé aucun motif de nature à contrarier cette démission volontaire, prenons acte de la démission de Monsieur Lwamba Bindu Benoit de ses fonctions de Président de la Cour Constitutionnelle et de membre de cette cour », indique le procès-verbal.

Entre-temps, dans une première lettre de démenti datant du 10 juillet 2020 et provenant du principal intéressé, Benoît Lwamba déclare se trouver actuellement « au Royaume de Belgique pour des soins de santé, je confirme être jusque-là détenteur du mandat en cours en cette dernière qualité, qui n'expire qu'au mois d'avril 2021 », écrit-il.

Suivi par la suite d'une deuxième lettre cette fois signée par Valentin Ngoie Kalenda, son directeur de cabinet qui confirme le démenti en déclarant que « le Président de la Cour constitutionnelle et du Conseil Supérieur de la Magistrature, Monsieur Lwamba Bindu Benoit, me charge d'informer l'opinion nationale et internationale que contrairement aux rumeurs diffusées dans les réseaux sociaux faisant état d'une prétendue démission de ses fonctions de Président et Membre de la Cour constitutionnelle, il n'en est rien ».

Dans ce document, le directeur de cabinet du président de la Cour Constitutionnelle insiste que les informations qui circulent sont fausses : « Il



demeure détenteur du mandat de cette qualité jusqu'à son terme au mois d'avril 2021. Il ne s'agit donc que de fausses informations contre lesquelles le présent démenti est apporté », lit-on.

Selon cette correspondance du 13 juillet 2020, le procès verbal a été établi à la suite de la plénière du 10 juillet 2020 par les membres de cette Haute Cour. Dans un communiqué officiel, le président de la Cour constitutionnelle et du Conseil supérieur de la Magistrature « émérite », Benoît Mwamba Bindu, se trouvant à l'étranger, charge son directeur de cabinet, Ngoie Napenda Valentin, d'informer l'opinion tant nationale qu'internationale, contrairement aux rumeurs circulant sur les réseaux sociaux, sur sa prétendue démission de ses fonctions de président et membre de la Cour constitutionnelle, « Qu'il demeure détenteur d'un mandat de cette qualité jusqu'à son

terme au mois d'avril 2021 ». Et d'ajouter qu'« il ne s'agit que des fausses informations contre lesquelles le présent démenti est apporté ».

Pour rappel, dans sa lettre n°214/CC/CAB-PRES/06/00/2020 datée du 27 juin 2020, adressée au juge de la Cour constitutionnelle avec copie pour information au président de la République, le président du Conseil supérieur de la magistrature présente sa démission. Évoquant des raisons de convenance personnelle, Benoît Lwamba juge sa démission conforme aux dispositions des articles 28 de la loi organique n°13/026 du 15 octobre 2013, portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle, 9 et 10 de l'ordonnance n°16/070 du 22 août 2016 portant dispositions relatives au statut particulier des membres de la Cour constitutionnelle.

Louis-Paul Eyenga

### Présidence de la République

## Félix Tshisekedi prend acte de la démission de Benoît Lwamba

**L**e chef de l'État Félix Tshisekedi félicite et remercie Benoît Lwamba, président démissionnaire de la Cour constitutionnelle, pour les services rendus à la justice de la République Démocratique du Congo.

C'est-ce que fait savoir la lettre d'accusé de réception de la présidence signée par Eberande Kolongele, directeur de cabinet a.i du président de la République, et transmise ce mardi 14 juillet 2020 à la haute Cour.

« Son excellence Monsieur le président de la République, chef de l'État, me charge d'accuser réception de votre lettre 271/CC/CAB-PRES/07/2020 du 13 juillet 2020 par laquelle vous lui transmettez le procès-verbal de prise d'acte par les membres de la

Cour constitutionnelle de la démission de monsieur Benoît Lwamba, président de la Cour constitutionnelle et de membre de celle-ci, et de vous en remercier. Il saisit cette opportunité pour féliciter et remercier le président démissionnaire pour les services rendus à la justice de notre pays », lit-on dans cette correspondance.

Cette dernière fait suite à la lettre de transmission du procès-verbal de prise d'acte de la démission de Benoît Lwamba par les membres de Cour constitutionnelle adressée le 11 juillet 2020 à la présidence.

Cependant, le président Benoît Lwamba, depuis Bruxelles en Belgique, où il poursuit des soins médicaux, avait via un communiqué officiel démenti sa démission.

Prince Mayiro

## Surchauffe sur le marché de change, inflation galopante, l'économie souffre

**J**ean-Baudouin Mayo Mambembe vice-premier ministre, ministre du budget, est revenu ce mardi sur la situation difficile dans laquelle se trouve l'économie congolaise. A la sortie de la réunion de conjoncture économique autour du Premier ministre Sylvestre Ilunga Ilunkamba, il a évoqué particulièrement la surchauffe sur le marché de change qui provoque l'inflation galopante. Il a noté également que ces derniers jours ont été marqués par une accélération du rythme de la formation des prix contrairement à la stabilité relative observée lors de la précédente réunion de conjoncture économique.

« La cause se trouve comme toujours dans la faiblesse de mobilisation des recettes en même temps que dans l'augmentation des dépenses de l'Etat. Ce qui provoque un déficit qui appelle des financements », a-t-il dit.

Le VPM a affirmé que le choc est atténué par les appuis budgétaires du Fonds Monétaire International (FMI) et les bons du trésor. La semaine dernière, Deogratias Mutombo Mwana Nyembo, Gouverneur de la Banque Centrale du Congo (BCC), avait expliqué que la deuxième facilité de crédit rapide du FMI (363 millions de dol-

lars) avait été transformée en appui budgétaire. Le gouvernement espère également souffler cette semaine avec le lancement ce mardi 14 juillet de deux lots d'adjudications des Bons du Trésor, de trois mois et de six mois, pour une valeur globale de 30 milliards FC (15 millions USD au taux de 2000 FC le dollar américain).

De son côté, Sylvestre Ilunga Ilunkamba a donné de nouvelles instructions à Deogratias Mutombo Mwana Nyembo Gouverneur de la Banque Centrale du Congo (BCC) pour tenter de contenir cette situation.

Il a insisté sur le respect par tous les opérateurs économiques de l'obligation du rapatriement des devises après l'exportation des produits venant de la RDC.

Pour plusieurs experts et activistes, parmi les solutions, le gouvernement devrait tabler sur la réduction du train de vie des institutions et le fonctionnement sur base caisse. Plusieurs reproches sont également formulés à l'endroit de la Banque centrale du Congo qui est appelée à mettre fin au financement monétaire de l'économie.

actualite.cd

## Dépenses publiques : 1,9 milliard USD au premier semestre 2020

L'Etat de suivi budgétaire de l'Etat pour l'exercice 2020 affiche une réalisation des dépenses publiques de 3 350 608 435 571 de CDF (soit 1,985 milliard USD au taux budgétaire de 1 687,9 CDF le dollar) entre janvier et juin 2020.

Si ce chiffre traduit une faible exécution du Budget de l'Etat, le confinement de l'économie nationale et internationale justifie la faible mobilisation des recettes publiques internes devant financer ces dépenses.

Par rapport aux prévisions budgétaires linéaires du premier semestre arrêtées à 8 612 624 023 644 de CDF (soit 5,102 milliards USD au taux budgétaire), le taux d'exécution des dépenses affiche près de 39%.

En considérant ce niveau de réalisation par rapport au crédit budgétaire voté sur l'année 2020, il y a lieu de noter que sur un montant de 17 225 248 047 289 de CDF (soit 10,205 milliards USD au taux budgétaire), seuls 3 350 608 435 571 de CDF (soit 1,985 milliard USD) ont été effectivement débloqués du trésor public pour les dépenses portant sur huit titres. Cela dégage un

taux d'exécution de 19,5%.

Il s'agit respectivement de la dette publique en capital, frais financiers, dépenses de personnel, biens et matériels, dépenses de prestations, transferts et interventions de l'Etat, équipements, et enfin, construction, réfection, réhabilitation et addition d'ouvrage.

Zoom Eco

comme le maïs alors que la Rd Congo dispose d'énormes étendues de terres arables.

Il a par ailleurs salué la volonté du président de la République, Félix Antoine



## L'Etat débloque 36 millions USD pour un Programme agricole dans le Haut-Lomami

Le Gouvernement central a décaissé 36 millions de dollars américains pour soutenir le Programme agricole volontariste de Kaniama dans la province du Haut-Lomami. L'annonce avait été faite, ce lundi 13 juillet 2020, par le gouverneur intérimaire de la province de Haut-Lomami, Denis Ngandu Ngoy à l'agence congolaise de presse (ACP).

En effet, ce programme démarré il y a deux ans, est exécutés par l'entreprise congolaise « Bio Agro Business ». Il consiste principalement à la production de maïs, concentrés sur le site Sakadi, à 50Km du centre de la cité de Kaniama.

En visite sur le site, le gouverneur intérimaire Denis Ngandu Ngoy a promis son soutien moral aux initiateurs de Programme agricole volontariste pour la concrétisation de ce projet afin de lutter contre l'importation des denrées alimentaires



Tshisekedi Tshilombo de relancer l'agriculture pour le développement du pays.

En rappel, ce programme est à sa phase finale et la société n'a exploité que 2 000 sur 20 000 hectares de terre.

Zoom Eco

### Sankuru

## Lancement des travaux d'entretien de la RN 07

L'administrateur du territoire de Lodja, Médard Elonge Konga, a procédé lundi, au lancement officiel des travaux d'entretien de la route nationale numéro 07 reliant la province du Sankuru aux provinces voisines, dans son tronçon Lodja-dibele, grâce à

Le directeur provincial de l'Office de

curité à bien vouloir assurer la sécurité des engins et du personnel affectés à l'exécution de ces travaux.

Il a en outre exhorté la population et les usagers de la route, de veiller aux panneaux de signalisation et aux barrières de pluie qui seront placées sur le chantier, en vue non seulement de protéger les ouvriers commis aux travaux, mais de prévenir d'éventuels accidents qui peuvent survenir.

Lors de l'entrée en fonction, le directeur provincial de l'OR/Sankuru n'avait trouvé que 30 % d'engins roulants opérationnels. A ce jour, plus de 70% de ces engins sont opérationnels. Cette cérémonie officielle de lancement des travaux d'entretien de la RN 7, a connu la participation de plusieurs autorités notamment les membres du conseil de sécurité et toutes les autorités provinciales de Sankuru. ACP



route, Patrick Mabita Mur'ande, qui exécuté les travaux, a souligné que ce projet est prévu dans le programme d'entretien routier/2020 sur le financement du FONER, avant d'appeler les autorités, notamment l'administrateur de territoire et le conseil de sé-

### Conjoncture désastreuse

## Croissance économique négative : -2,4% de croissance depuis mars 2020

L'économie de la RDC toujours en récession, -2,4% de croissance depuis le début en mars de la pandémie a coronavirus. Le comité de politique monétaire de la banque centrale du Congo réuni le weekend dresse un tableau pas alléchant

pour le mois de juin s'est soldée par un déficit de plus de 115 milliards de francs congolais. La banque centrale dit avoir couvert ce déficit, en partie avec l'emprunt sur le marché local auprès des banques commerciales par l'émission des bons du trésor pour 11,7 milliards de francs. Et en partie, par l'appui financier reçu du FMI.

La tension est plus accentuée sur le marché de change. L'unité de monnaie américaine vaut 1906 francs au taux de la banque centrale contre 1977 sur le marché parallèle, fait savoir la banque centrale du Congo.

Les réserves de change ont poursuivi leur baisse. Elles ont baissé de presque 44



de la conjoncture économique à la fin du mois de juin.

Il recommande au gouvernement de poursuivre avec la gestion des finances publiques sur base caisse, c'est-à-dire ne dépenser que ce qu'il a.

D'abord le baromètre qui mesure la confiance des chefs d'entreprise est négatif, -22% pour exprimer leur pessimisme quant à l'évolution de la conjoncture économique à court terme.

Sur le marché des biens et services, le CPM note un rythme élevé de la formation des prix au mois de juin. Cela se justifie par les 7% d'inflation enregistré depuis mars, le début de covid-19 en RDC.

La gestion des finances publiques

### Kongo-Central

## Le dg a.i de la DGDA pour la maximisation des recettes

Le directeur général ad intérim de la Direction générale des douanes et accises (DGDA), Jean-Baptiste Nkongolo Kabila, a séjourné le week-end dernier à Boma, où il a apporté un message du Chef de l'Etat sur la maximisation des recettes dues au Trésor public pour donner à l'Etat le moyen de sa politique.

Jean-Baptiste Nkongolo Kabila s'est entretenu respectivement avec les travailleurs de la DGDA/Boma, les partenaires portuaires et les commissionnaires en

douane.

Déterminé à répondre au mot d'ordre du Président de la République, Félix Antoine-Tshisekedi Tshilombo, visant à assurer la situation sanitaire des travailleurs, il a remis en service le centre de santé réhabilité de la DGDA à Boma.

Ce centre de santé disposera de six services, à savoir la médecine interne, la pédiatrie, le service de gynéco-obstétrique, la kinésithérapie et le service de laboratoire.

## Vers la relance de la production d'engrais chimiques à Boma

Une mission de la présidence de la République, conduite par le conseiller spécial du Chef de l'Etat à la cellule d'appui au programme d'urgence intégré du développement communautaire, Philippe Ngwala Malemba, a séjourné le week-end à Boma pour se rendre compte de la viabilité des services de Triumf Congo, une usine de production d'engrais chimiques basée dans cette ville portuaire.

L'objectif de cette mission était de rechercher des stratégies de relance de la production d'engrais chimiques, afin de favoriser le développement du secteur agricole en RDC, particulièrement au

Kongo-central, a indiqué M. Philippe Ngwala à l'issue de son entretien avec le maire de Boma, Marie Josée Niongo Nsuami.

Après avoir présenté ses civilités à la maire, Philippe Ngwala s'est rendu à l'usine de Triumf-Congo où, en compagnie du directeur général Martin Lukaya, il s'est imprégné des réalités de fonctionnement de la chaîne de production de cette usine.

Satisfait de cet investissement, M. Ngwala a promis de faire rapport à la hiérarchie nationale pour des solutions appropriées à cette relance de la production des engrais chimiques. ACP

## Kongo Central : La Haute Cour exige la démission du gouverneur Atou Matoubuana

L'arrêt de la Cour Constitutionnelle est tombé. Le gouverneur Atou Matoubuana est appelé à remettre sa démission auprès du président de la République. Le chef de l'exécutif provincial a longtemps résisté au bras de fer avec l'assemblée provinciale du Kongo Central depuis l'affaire de sextape dans laquelle son assistante et son Vice-Gouverneur étaient impliquées. Atou était sous le coup d'une motion de défiance.

« La Cour Constitutionnelle, siégeant en matière d'interprétation, a statué que l'adoption d'une motion de défiance contre un membre du Gouvernement Provincial oblige ce dernier à cesser immédiatement d'exercer ses fonctions et de remettre sa démission pour le Gouverneur et le Vice-Gouverneur de Province, au Président de la République, et pour les Ministres Provinciaux, au Gouverneur de Province ».

Actu Rdc

## Kinshasa

### Interpellé par la police, le député Daniel Mbau relaxé

Le député national du MLC, Daniel Mbau vient d'être relaxé après avoir été appréhendé à Kinshasa par la police à l'occasion de la marche anti-Malonda et propositions de lois Minaku-Sakata, initiée par LAMUKA.

Via Twitter ce lundi 13 juillet 2020, l'élu du district de Mont-Amba qualifie son interpellation de «*démocraticide et justicide*». Il affirme n'avoir pas été entendu sur procès-verbal.

«*Après une interpellation démocraticide et justicide par la police vers le rond point*

*Bongolo, nous venons d'être relaxé sans avoir été entendu sur procès verbal. Merci au peuple congolais pour ses pressions et soutiens. A luta contunoo, victoria certa.*», a indiqué D. Mbau.

À Kinshasa dans le district de la Tshangu, la marche se poursuit sous l'encadrement des forces de l'ordre. La procession avec en première ligne Jean Pierre Bemba, l'un des leaders de la coalition de l'opposition, se dirige vers l'esplanade du boulevard Triomphal, point de chute.

Merveil Molo

## Haut-Katanga

### 2 autres militants de l'UDPS retrouvés morts dans la rivière Lubumbashi



Deux nouveaux militants de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS) ont été retrouvés morts dans la rivière Lubumbashi, au niveau du pont Tshondo.

Joint par 7SUR7.CD ce lundi 13 juillet, Bruno Tshibangu inter-fédéral de l'UDPS, section de Lubumbashi affirme que la nouvelle découverte de corps sans vie porte le total des morts à 5.

«*Ces deux corps ont été retrouvés au même endroit que le premier* (au niveau du

pont Tshondo ndr). *Il s'agit encore une fois des combattants* », a expliqué Bruno Tshibangu.

Signalons par ailleurs que lors de la marche du 09 juillet dernier, l'UDPS-Lubumbashi a affirmé avoir dénombré 21 blessés et 5 portés disparus.

Pour rappel, le dimanche 12 juillet dernier, un autre militant de l'UDPS avait été retrouvé mort toujours dans la rivière Lubumbashi, au niveau du pont Tshondo.

Marcelo Mfumu, à Lubumbashi

## BENI

### Le policier tueur du militant de la LUCHA condamné à perpétuité

La justice congolaise a condamné, lundi 13 juillet 2020 en ville de Beni (Nord-Kivu), le policier Ombeni Mongosa auteur du meurtre du militant de la LUCHA, Freddy Kambale, tué le 21 mai dernier, dans une marche pacifique contre l'insécurité dans la région.

Le verdict a été rendu par l'auditorat militaire garnison de Beni-Lubero dans ce dossier. Le policier Mongosa Erick accusé d'avoir tiré sur le militant a été reconnu coupable et condamné à la «*peine de perpétuité*».

La justice a également révélé que ce meurtrier payera une amende de 100 mille dollars américains en titre de dommage et intérêt.



À en croire les juges, le policier avait tiré volontairement sur le militant sans aucune autorisation. Cette sentence a été saluée par la partie civile.

Néanmoins, le conseil du policier a promis d'interjeter appel dans les tout prochains jours.

Bantou Kapanza Son, à Beni

## Ituri

### Six personnes tuées par les ADF à Abembi

Six personnes dont trois membres de la Croix-Rouge locale ont été tuées dimanche 12 juillet par des rebelles ADF au village d'Abembi, en chefferie de Walesse Vonkutu au Sud du territoire d'Irumu, en Ituri.

Selon des sources concordantes, les victimes sont tombées dans l'embuscade de ces hommes armés pendant qu'elles recherchaient les corps de certains habitants dans la forêt.

Ces derniers sont morts dans une attaque la veille par ce même groupe armé.

Une dizaine de personnes se rendaient dimanche vers 9 heures (7h TU) vers le village de Abembi, en pleine forêt, pour récupérer les corps de leurs frères tués la veille par des rebelles ADF. Elles étaient accompagnées de trois agents de la croix rouge locale. Chemin faisant, elles ont été surprises par ces hommes armés. Six parmi eux dont les trois secouristes ont été appréhen-

dés par ces rebelles qui les ont lâchement abattus. Leurs dépouilles ont été récupérées quelques heures plus tard, puis inhumées dans leurs villages d'origine à Tchabib-centre. Ce qui a créé la panique au sein de la population qui a été la cible vendredi dernier d'une autre attaque des ADF qui a fait trois morts à Malibongo, toujours en chefferie de Banyari Tchabi. Les quelques habitants qui étaient restés ont tous fui à Boga, à une dizaine de kilomètres.

Face à l'activisme de ce groupe armé, la société civile locale demande à la population de se faire toujours accompagner de militaires pour ne pas s'exposer aux attaques de l'ennemi.

Cette structure a, par ailleurs, demandé au gouvernement de mettre tout en œuvre pour déloger ces rebelles qui se sont installés au Sud d'Irumu.

RO

## Nord-Kivu

### Une dizaine de villages abandonnés par la population

Au moins 12 villages du groupement Ihana dans le territoire de Walikale en province du Nord-Kivu, sont abandonnés par leurs habitants suite à l'activisme des groupes armés qui terrorisent la population, et des nouveaux affrontements signalés entre rebelles dont entre ceux de la milice Nduma Defense Of Congo Rénové (NDC-R), divisés depuis quelques jours.

D'après les sources locales contactées par 7SUR7.CD lundi 13 juillet 2020, ces villages dont Mutongo, Muirya et Itondo sont les plus touchés par l'insécurité causée par les milices et se vident petit à petit de leurs résidents qui se réfugient vers les lieux jugés «*plus sûrs*».

«*Il est pour l'instant difficile de dire combien de ménages sont déplacés mais ce sont des grands villages qui sont abandonnés. Car déjà nous confirmons que les villages : Mutongo, Muirya, Itondo, Kaseke, Misoke, Mirenge, Myanga, Mirongo, Taka, Maninge, Manyema et Misheshe se vident de leurs habitants suite à l'activisme rebelle. Et le nombre*

*de village abandonnés peut dépasser ces villages cités* », a déclaré Jean-Claude Bauma Mishiki, chercheur en droits humains dans la région.

Ce dernier appelle les forces de la Mission des Nations-Unies pour la Stabilisation du Congo (MONUSCO), déployées au Nord-Kivu, à installer des bases temporaires dans cette zone en vue de venir en aide aux civils qui se réfugient dans des endroits qu'ils estiment être en sécurité.

«*Ces bases permettront aux combattants qui voudront se rendre de trouver les endroits appropriés pour cela* », a ajouté Jean-Claude Buuma qui est aussi président du Cercle National de Réflexion sur la Jeunesse en RDC (CNRJ-RDC).

Le conseil provincial des ministres du vendredi 10 juillet dernier, a confirmé l'abandon de plusieurs villages par les habitants suite à l'activisme des rebelles du NDC-R qui sèment actuellement la peur au sein de la population de Walikale depuis leur division.

Glody Murhabazi, à Goma

## Kwango

### Marche anti-Ronsard Malonda sans incident à Kikwit

Plusieurs centaines des partisans ont répondu présent à l'appel des leaders de Lamuka ce lundi 13 juillet 2020 dans la ville de Kikwit dans la province du Kwilu. C'était pour marcher en signe de protestation contre la désignation par les confessions religieuses et l'entérinement par l'Assemblée nationale de Ronsard Malonda comme président de la Commission Nationale Électorale Indépendante (Ceni).

Cette marche, qui a débuté à la place «*Monument*» dans la commune de Kazamba et qui devrait avoir comme point de chute la tribune du cinquantenaire du camp militaire Singa dans la commune de Lukolela, est arrivé jusqu'à la mairie par la volonté des manifestants que les organisateurs étaient obligés de contenir. Un memorandum a été lu par coordonnateur de Lamuka ville de Kikwit, Me Jules Muyenga.

«*Nous dénonçons les manœuvres dilatoires des certaines personnes qui cherchent de prendre notre pays en otage en proposant des lois taillées sur mesure et à placer des gens de*

*leur obéissance politique dans les institutions d'appui à la démocratie afin d'organiser la fraude pour les élections de 2023*», a-t-il lu.

À la fin de cette marche, le sénateur Mabaya, du parti Arc-en-ciel du Congo, a remercié la population de la ville Kikwit surtout les jeunes pour la mobilisation.

«*Je remercie les jeunes de Kikwit pour leur prise de conscience parce qu'ils ont répondu massivement à l'appel de leur leader et ils ont marché sans dérapage et aussi aux éléments de la police nationale congolaise pour qui ont fait preuve de professionnalisme à l'encadrement des manifestants*», a-t-il dit.

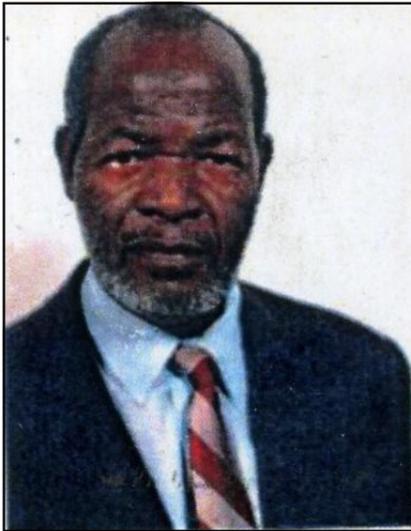
Notons que cette marche organisée par la coordination de Lamuka de Kikwit s'est déroulée sans incidents et a été conduite par le sénateur Mabaya Gize Jean-Filbert, les députés provinciaux Papy Mitete, Mfumu Mako Pierre, Claude Nkumpele et Jean Ludenge.

MATONDO MBUMBA GABRIEL  
A KIKWIT

Muepu-Mibanga Léonard présente

# «Comment sauver l'Afrique»

Les éditions Bouwa à Kinshasa Righini sous les auspices de salon la plume inspirée ont servi de cadre à la présentation de l'ouvrage intitulé *Comment sauver l'Afrique*, de l'écrivain Muepu- Mibanga -Léonard. L'auteur a, d'entrée de jeu, répondu en disant qu'il faut sauver l'Afrique par l'éducation de l'homme responsable. Cet ouvrage est le tome II de ce livre qui sera suivi des tomes trois, quatre et cinq, indique l'écrivain. Précisant que le premier livre présente la nécessité et l'urgence de changer radicalement le système éducatif en Afrique. Il est question, précise-t-il, d'inculquer absolument à nos écoliers et étudiants l'esprit du leadership, l'esprit d'homme ou femme solution par la science, le travail discipliné et surtout l'intégrité. Mais également l'esprit du bien commun avec accent sur la création des êtres humains responsables au sortir



des études.

Les valeurs à transmettre intègrent l'esprit de se prendre en charge pour le bien commun avec expertise et honnêteté, en se mettant à l'abri de la mendicité de tout genre. Quant au livre deux, l'auteur constate des obstacles au succès que constituent les guerres ou les queues du dragon avec des vices comme la corruption, l'impunité générali-

sée, l'absence d'une industrie agricole et pêche, la tendance à balkaniser la Rdc, les machinations dénoncées à la CENI, entre autres.

Le livre trois se focalisera sur la Rdc comme le socle africain et au sous-sol riche regorgeant les minerais de toute sorte et autres ressources naturelles variées. Tandis que le livre quatre concerne lui-même l'auteur avec son plan dit bisoismomonienist pour sortir l'Afrique de sa misère actuelle et ce plan indique l'auteur exige la construction d'un réseau routier transafricain et des instituts ou académies pour la formation des leaders pour le développement intégral et multidimensionnel de l'Afrique.

L'écrivain Muepu - Mibanga Léonard est éditeur des éditions Bouwa au sein de salon littéraire La plume inspirée.

BM

## «Congo Airways affectée par la Covid-19» !



L'Airbus A320 de la compagnie aérienne Congo Airways à Kinshasa le 30/07/2015. Radio Okapi/Ph. John Bompengo

D'après le directeur général de Congo Airways, Désiré Balazire, depuis la déclaration de la pandémie de coronavirus en RDC au mois de mars 2020, la compagnie aérienne congolaise encaisse des revenus très faibles ne pouvant pas permettre à la société de bien fonctionner.

« Pour le moment nous avons des manques à gagner importants parce que nous ne volons pas. Notre activité principale c'est pouvoir voler, nous devons transporter le passagers et le cargo » a-t-il déclaré dans une interview à Radio Okapi.

« Il y a quelques vols très rares qui se font au niveau du cargo et puis aussi il y a des vols des rapatriement des compatriotes qui sont bloqués dans les pays étrangers et aussi quelques affrètements mais ce sont des revenus qui sont vraiment très faibles qui ne peuvent pas nous permettre de bien fonctionner »,

poursuit Désiré Balazire

Pour sortir de la crise et espérer une meilleure relance des activités, la compagnie affirme avoir écrit au Fonds de Promotion de l'industrie FPI pour demander de l'aide pour faire face à cette crise sanitaire.

« Nous avons soumis notre demande au FPI, donc le dossier est en cours et dans les prochains jours nous serons fixés, la réponse à cette demande se fait toujours attendre », a-t-il affirmé.

Par ailleurs, d'autres actions sont menées dans le cadre du lobbying au niveau du gouvernement pour sortir la compagnie de la crise. En attendant l'arrivée des fonds, cette entreprise vit avec les moyens limités.

D'après le DG, l'entreprise étudie les voies et moyens pour que lors de la reprise des vols les mesures barrières soient scrupuleusement respectées.

### KASAI

## Le pont Tshikapa endommagé par un camion «surchargé»



Le trafic est interrompu sur le pont Tshikapa depuis lundi 13 juillet. Il a été sérieusement endommagé par le passage d'un gros camion transportant des sacs de ciment. Selon des témoignages sur place, le véhicule s'est enfoncé dans le pont qui n'a pas supporté la charge.

Ce pont jeté sur la rivière Tshikapa relie les communes de Dibumba 1 et 2 à celle de Kanzala. C'est par là que passent les véhicules venant de Kinshasa.

C'était le cas du camion qui a endommagé cet ouvrage. Il transportait des sacs de ciment en provenance de la capitale congolaise. Plusieurs témoins parlent d'un véhicule surchargé. Ses pneus se sont enfoncés dans les poutres vieillissantes du pont.

De l'aveu même du maire de Tshikapa, Edmond Dikenga ce pont est vétuste.

Le véhicule a été écarté mais le trafic n'a pas encore repris à cause de la détérioration du pont

qui est d'une grande importance pour la ville de Tshikapa.

Edmond Dikenga annonce que les travaux sont en cours pour réparer l'ouvrage endommagé.

Le maire de Tshikapa fait également savoir qu'un pont plus moderne est actuellement en construction dans la ville. Selon lui, ce nouvel ouvrage, une fois mis en service, permettrait de réhabiliter plus profondément le pont Tshikapa.

Pendant ce temps, les commerçants de Tshikapa réclament la réhabilitation rapide du pont endommagé pour ne pas pénaliser l'activité économique.

## Criminalité urbaine à Bunia : encore un civil tué par des hommes armés

Un cambiste a été tué ce lundi 13 juillet près du marché central de Bunia (Ituri) par des hommes armés. Un autre a, quant à lui, été grièvement blessé. L'information est livrée à ACTUALITE.CD, par le major Abel Mwangi, commandant de la Police nationale congolaise (PNC) ville de Bunia.

« Trois bandits armés qui étaient habillés en combinaison de couleur bleue ont cambriolé dans le magasin d'établissement dénommé Kamwira au marché central vers 19H00. Comme bilan, nous avons une victime qui est allée succomber à l'hôpital général de référence de Bunia des suites de ses blessures. Une importante somme d'argent emportée. Nous sommes en train d'y travailler avec notre service de sécurité. Les enquêtes sont ouvertes », a-t-il expliqué.

Pour ce mardi, les activités commerciales tournent au ralenti au marché central de Bunia et ses environs. Les marchands craignent pour leur sécurité et interpellent les autorités.

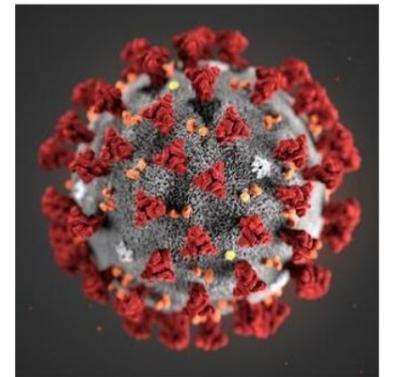
Franck Asante, à Bunia

## Bulletin épidémiologique 8.134 cas confirmés !

Aucun décès lié au Coronavirus n'a été enregistré lundi 13 juillet sur l'ensemble de la République, d'après le bulletin du secrétariat multisectoriel de la lutte contre cette pandémie en RDC publié mardi à Kinshasa.

Aussi, 328 nouvelles personnes sont sorties des centres des traitements de Covid-19 (CTCO).

Le bulletin d'info du comité multisectoriel de riposte indique par ailleurs que 60 nouveaux ont été enregistrés dont 47 à Kinshasa,



Une illustration numérique du coronavirus qui montre l'aspect en forme de couronne du virus/Photo OMS

10 au Nord-Kivu, 1 en Ituri, 1 au Kongo Central et 1 Lualaba ramenant le cumul de cas à 8 134 cas (un probable) dont 190 décès (un probable) et 3 948 guéris.

\*Les 14 provinces touchées sont: Kinshasa (6.923 cas), Kongo Central (352 cas), Sud-Kivu (276 cas), Haut-Katanga (260 cas), Nord-Kivu (203 cas), Lualaba (73 cas), Haut-Uele (16 cas), Tshopo (13 cas), Ituri (6 cas), Kwilu (4 cas), Sud-Ubangi (4 cas), Équateur (2 cas), Kwango (1 cas) et Haut-Lomami (1 cas).

Manifestations publiques à Lubumbashi

## La justice appelée à enquêter sur les responsables des tueries et des blessés par balles et machettes

La justice congolaise doit enquêter sur l'implication du gouvernement provincial du Haut-Katanga, des responsables provinciaux du PPRD et de l'UDPS, ainsi que des FARDC dans la mort de 7 personnes, la disparition de 30 personnes et les blessures par balles et machettes d'environ 23 personnes à la suite des manifestations publiques à Lubumbashi

Lubumbashi, le 14 juillet 2020, les organisations non-gouvernementales des droits de l'homme et du droit humanitaire, Centre International pour la Promotion de Développement des Droits de l'Homme, Groupe d'Actions Non-Violentes et Evangélique, Humanisme et Droits Humains, Justicia ASBL, Mouvement pour les Droits de l'homme et la Réconciliation et Nouvelle Dynamique de la Société Civile respectivement en sigle, CEIPDHO, GANVE, HDH, JUSTICIA, MDR et NDSCI, déplorent et dénoncent la dégradation de la situation sécuritaire et des droits de l'homme dans la ville de Lubumbashi, à la suite des manifestations organisées par les partis politiques contre l'entérinement de Monsieur Ronsard MALONDA comme Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante, CENI, en sigle, manifestations du 08 au 09 juillet 2020.

Le 08 juillet 2020, à la suite de la manifestation organisée spontanément par les membres de l'UDPS, des affrontements sont survenus aux alentours du siège provincial du PPRD sur l'avenue du 30 juin, avec les membres du PPRD. Ces échauffourées ont occasionné des blessures graves dans les deux camps, et même des blessures par machettes d'au moins 5 personnes. Certains militants de l'UDPS auraient ainsi été séquestrés au siège provincial du PPRD et sont portés disparus.

Le 09 juillet 2020, alors que le gouvernement provincial du Haut-Katanga avait décrété un confinement de trois jours, soit du 09 au 11 juillet, plusieurs militants de l'UDPS, UNAFEC et SCODE avaient investi les rues, avenues et autres lieux publics de la ville de Lubumbashi. A l'occasion de ces manifestations, 7 personnes ont été tuées dont 3 corps sans vie avec stigmates des tortures physiques qui ont été repêchés de la rivière Lubumbashi le 12 et le 13 juillet 2020 ; et 4 personnes tombées par balles dans le périmètre du camp Major Vangu dont le Colonel des FARDC MUTETEKE MUTUNDA

Jim est le principal responsable. D'autant plus qu'il aurait donné l'ordre de tirer à bout portant sur les manifestants pacifiques scandant des chansons populaires de libération. Dans les mêmes circonstances, 23 personnes ont été blessées par balles et sont internées dans des hôpitaux privés de la Ville de Lubumbashi et près de 30 personnes sont portées disparues.

Le 13 juillet 2020, la marche initiée par la plate-forme politique Lamuka à Lubumbashi n'a pas eu lieu.

Les ONGDH estiment que le Gouvernement provincial du Haut-Katanga devrait endosser la plus grande responsabilité dans la dégradation de la situation sécuritaire dans la Ville de Lubumbashi et des atteintes graves à l'intégrité physique et même de ces disparitions. En effet, alors qu'il y a des restrictions au droit de manifester à la suite du Covid-19, le gouvernement provincial a fait

montrer selon les cas soit de laxisme, soit d'encouragement, soit de répression des dites manifestations. C'est dans la même optique qu'il prend à la légère les tensions sur des bases purement ethniques qui ont ressurgi et s'exacerbent depuis un certain temps à Lubumbashi.

En outre, il y a lieu de fustiger également les actes de violence inacceptables, commis par les militants de l'UDPS et du PPRD, et surtout la séquestration des personnes au siège du PPRD parmi lesquels se trouveraient ceux portés disparus ou repêchés quelque temps après dans la rivière Lubumbashi.

Les ONGDH regrettent que le régime du Président Felix TSHISEKEDI ne soit pas en mesure d'éviter l'usage disproportionné de la force (dont l'usage des armes de guerre) dans le chef des éléments de la PNC et des FARDC sur des manifestants généralement non armés, de même l'usage impuni des actes de violence par de nombreux membres des partis politiques.

Par ailleurs, les organisations signataires CEIPDHO, GANVE, HDH, JUSTICIA Asbl, MDR et NDSCI s'engagent à accompagner les vic-

times devant les institutions judiciaires nationales et internationales pour que les responsabilités soient dégagées et que les dommages et intérêts éventuellement leur soient accordés.

Eu égard à ce qui précède, les organisations signataires recommandent :

Au Président de la République et Chef de l'Etat :

- De garantir aux citoyens la jouissance de leurs droits et de veiller à ce que nul, ne se serve abusivement des attributs du pouvoir pour violer et encourager impunément les droits fondamentaux des citoyens ; ? D'ordonner que des enquêtes indépendantes soient diligentées et que des responsables de ces tueries comme celles du 21 février 2020, des atteintes graves à l'intégrité physique, séquestrations et disparitions répondent de leurs actes devant la justice ;
- D'initier et prendre toutes dispositions conservatoires afin d'éviter que les autorités provinciales civiles et militaires du Haut-Katanga n'interfèrent dans les enquêtes ou n'intimident les victimes et témoins éventuels ;

A l'Assemblée Nationale:

- De se départir des intérêts égoïstes politiques en interpellant le Vice-premier Ministre et Ministre de la défense nationale pour les massacres de Lubumbashi imputés aux FARDC, et initier des motions de défiance à leur encontre du fait de la dégradation de la situation sécuritaire à Lubumbashi, à la suite des manifestations de février 2020 et celles du 08 et 09 juillet 2020 ;

A l'Assemblée Provinciale du Haut Katanga :

- ? De se départir des intérêts égoïstes politiques en interpellant le Gouverneur de province et le Ministre provincial de l'intérieur en vue de leur destitution pour incapacité dans la gestion des tensions sociales et politiques qui peuvent dégénérer à Lubumbashi et le mauvais usage des services de sécurité ;

Au Procureur Général près la Cour d'Appel du Haut-Katanga :

- De faire preuve d'indépendance en interpellant les responsables provinciaux du PPRD pour dégager leur degré de responsabilité dans la séquestration à leur siège provincial de Lubumbashi des militants de l'UDPS, des mauvais traitements y administrés, suivis de la dis-

parition de nombreuses personnes, et en arrêter les auteurs et complices ;

- D'interpeller les responsables provinciaux de l'UDPS, pour dégager leur degré de responsabilité sur les actes infractionnels imputés par certains de leurs partisans, et en arrêter les auteurs et complices ;

A l'Auditorat Supérieur Militaire du Katanga :

- De diligenter les enquêtes contre les militaires et policiers qui ont donné l'ordre de tirer à bout portant sur les manifestants du 09 juillet 2020 ;
- D'élucider les circonstances de la disparition de plusieurs personnes entre les 08, 09 et 10 juillet 2020 ;

Aux partis politiques :

- D'éduquer leurs militants à la tolérance et à la non-violence ainsi qu'au respect de l'autorité de l'Etat et des lois du pays ;
- De faciliter la recherche de leurs membres portés disparus et d'assister ceux qui sont blessés et les membres des familles de ceux qui ont perdu les leurs ;

Aux victimes :

- De collaborer avec les institutions judiciaires pour que justice soit accordée.

*Les ONG des droits de l'homme signataires*

1. CEIPDHO, Centre International pour la Promotion de Développement des Droits de l'Homme
2. GANVE, Groupe d'Actions Non-Violentes et Evangélique
3. HDH, Humanisme et Droits Humains
4. JUSTICIA Asbl
5. MDR, Mouvement pour les Droits de l'homme et la Réconciliation
6. NDSCI, Nouvelle Dynamique de la Société Civile en RDC

*Contacts Presse*

1. Maître King MUSHILANAMA, Coordonnateur général de HDH,  
Mail : hdh\_rdc@yahoo.fr Tél +243 997 013 407
2. Maître Timothée MBUYA, Président National de JUSTICIA Asbl  
Mail : justicia.asbl@gmail.com Tél +243 994 075 131
3. Gaspard KAHENGA, Président provincial de la NDSCI  
Mail : ndsci13@gmail.com Tél +243 995 339 700

## FRANCE

## Emmanuel Macron présente son plan pour relancer le pays

Cap sur les «600 jours». Pour la première fois depuis son élection, Emmanuel Macron a accepté de se soumettre à la traditionnelle interview du 14-Juillet hier mardi après-midi. Interrogé par TF1 et France 2, en direct depuis l'Élysée, le chef de l'État est revenu sur les très nombreux sujets d'actualité de ces dernières semaines, à commencer par la crainte d'un rebond épidémique du coronavirus. Puis il a précisé les contours du «nouveau chemin» dans lequel il veut projeter le pays, pour affronter la crise économique et sociale des prochaines années. Autant de chantiers qui devront être à nouveau évoqués dans le détail par le premier ministre Jean Castex lors de son discours de politique générale, prévu mercredi après-midi à l'Assemblée nationale puis jeudi au Sénat.

Compte tenu de «

l'incertitude» sur la situation sanitaire, le chef de l'État souhaite «rendre obligatoire le masque dans tous les lieux publics clos», probablement à partir du 1er août, jugeant que son port est devenu aujourd'hui «erratique». Rappelant qu'«il y a, dans beaucoup de pays voisins, des indices d'une remontée» du virus, le président s'est félicité que les tests ont été «largement déployés» en France, à près de 370 000 par semaine. En cas de seconde vague, «nous serons prêts», a martelé le chef de l'État. «Nous sommes en train de tout faire pour éviter une nouvelle vague et pour avoir une approche différenciée», a-t-il ajouté, écartant la perspective d'un confinement généralisé à l'ensemble du territoire.

Emmanuel Macron a également été interrogé sur les fameux plans de sauvegarde de l'emploi

(PSE), qui promettent de conserver l'emploi en échange de compensations, comme une baisse des salaires ou une limitation des jours de congés. Il a justifié la possibilité «qu'il y ait des salaires qu'on accepte de baisser momentanément plutôt que des licenciements» parce que «parfois on met des années à revenir à l'emploi». Emmanuel Macron a mis sur la balance de ces baisses de salaires une «modération des dividendes» qui a été «demandée aux entreprises [que l'État] abonde». «Si on dit aux salariés de faire un effort, l'actionnaire doit faire un effort aussi», a-t-il dit. Enfin, Emmanuel Macron a annoncé un dispositif de 30 milliards d'euros «pour compléter les salaires, financer des formations et [faire aller les salariés vers] les secteurs d'activité où il y a des opportunités».

avec lefigaro.fr

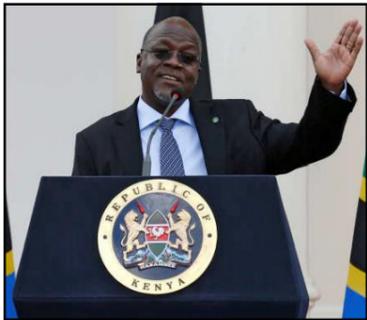
## Tanzanie

## Le président Magufuli candidat à sa succession aux élections d'octobre

Les membres du parti au pouvoir en Tanzanie, le Chama Mapinduzi (CCM), ont désigné samedi 11 juillet à l'unanimité le président John Magufuli candidat à sa réélection lors des élections générales prévues en octobre.

Tous les membres du CCM présents à un congrès national diffusé en direct depuis la capitale Dodoma, ont voté pour M. Magufuli, seul candidat à l'investiture de son parti pour la présidentielle dont la date exacte n'a pas encore été fixée.

«Je suis élu par tous les membres de cette assemblée, mais nous ne devons pas nous attendre à gagner les élections générales à 100%. Je vous remercie tous pour votre soutien, mais travaillons dur et vendons [bien aux Tanzaniens] notre programme politique», a déclaré le président dans son discours au congrès. Outre leur président, les Tanzaniens éliront en octobre leurs dé-



Le président tanzanien John Magufuli à Nairobi, au Kenya, le 31 octobre 2016. Thomas Mukoya / REUTERS

putés et conseillers municipaux.

M. Magufuli, élu en octobre 2015, a été accusé d'avoir favorisé au cours de son premier mandat la restriction des libertés publiques, renforcé son autoritarisme et minimisé la dangerosité du nouveau coronavirus dans ce pays d'Afrique de l'Est.

Depuis sa prise de fonction, le président s'est attaqué à la corruption, mais au prix d'une

gouvernance autoritaire, lui valant d'être fortement critiqué pour violations des droits humains.

Les partis d'opposition ont appelé à la formation d'une commission électorale indépendante tout en indiquant qu'ils n'appelleraient pas à boycotter le scrutin, comme ils l'avaient fait en 2019 lors des élections locales. «Nos commissions électorales ne sont pas indépendantes et nous demandons des réformes, en vain. Cependant, notre parti a décidé de ne pas boycotter les élections cette fois», a affirmé Seif Sharif, président de l'Alliance pour le changement et la transparence (ACT).

Lors des cinq prochaines années, le CCM affirme vouloir se concentrer sur la création d'emplois, la bonne gouvernance, la justice et l'agriculture. Le parti a également choisi Hussein Mwinyi, fils de l'ancien président Ali Hassan Mwinyi, comme candidat à la présidence de l'île semi-autonome Zanzibar. Le Monde avec AFP

## LIBYE

## L'ultimatum de Erdogan à Khalifa Haftar

Dans un entretien accordé à un média turc, le chef de la diplomatie turque, Melvut Cavusoglu a donné l'information selon laquelle la Turquie a lancé un ultimatum au maréchal Khalifa Haftar, homme fort de l'est libyen, lui demandant de quitter les régions d'Al Djoufrah et de Syrte. Au cours de cet entretien, il a laissé entendre : «Il faut que Haftar se retire de Syrte et d'Al Djoufrah. Nous l'avons transmis à la partie russe. Des préparatifs militaires pour une opération à Syrte sont menés à l'heure actuelle, bien que nous continuions d'attendre un règlement négocié. Mais s'il [Haftar] ne se retire pas, nous démontrerons notre détermination».

Pour la Turquie, le règlement négocié est le seul moyen de dénouement de la crise libyenne. C'est ce qu'a précisé le chef de la diplomatie turque. La

trêve observée pour le moment entre les deux camps en conflit ne présage rien de bon pour le gouvernement libyen. La Turquie exprime des doutes sur la sincérité de Khalifa Haftar. «Nous pensons qu'il tente de gagner du temps et prépare une nouvelle attaque. Le gouvernement libyen estime qu'il faut d'abord voir une feuille de route et accepter la trêve si cette dernière renferme des conditions convenables. Et il a raison» a-t-il poursuivi.

Il est à rappeler depuis la mort du guide libyen Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye fait face à une guerre qui la divise en deux camps : celui du chef de l'armée nationale libyenne, Khalifa Haftar, et celui de son rival Fayez el-Sarraj, qui est à la tête du gouvernement



d'union nationale (GNA), reconnu par les Nations Unies et basé à Tripoli. Khalifa Haftar a lancé plusieurs offensives en vue de prendre le contrôle de Tripoli, depuis l'année dernière. Pendant ce temps, les troupes de la Turquie qui apportent leur soutien au GNA lui ont infligé un grand camouflet, renversant ainsi l'équilibre de force dans le conflit libyen.

## Crimes de guerre : un autre président dans les mailles de la CPI

Hashim Thaçi, le président kosovar, comme c'est de lui qu'il est question, devra être écouté par la CPI sur des accusations à son égard sur de crimes de guerre. A son arrivée au siège de la CPI où il devra être écouté pour des accusations de crimes de guerre et crimes contre l'humanité, dans le conflit opposant la Serbie et le Kosovo sur l'autonomisation, le président n'a pas hésité à s'exprimer.

«Personne ne peut réécrire l'histoire. Je suis prêt à affronter le nouveau défi et à vaincre pour mon fils, ma famille, mon peuple et mon pays», a

laissé entendre l'ancien commandant de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) à la presse, depuis la CPI.

Hashim Thaçi, âgé de 52 ans, avait eu à mener une guérilla indépendantiste contre les forces serbes, entre 1998 et 2000, qui fit pas moins de 13 000 morts. Il est accusé d'être «responsable de près de 100 meurtres», de disparitions forcées, de persécutions et de tortures de Serbes ou de Roms, ou encore de rivaux Albanais du Kosovo. Pour rappel, Hashim Thaçi devient le deuxième chef à être entendu par la cour pénale internationale, après l'ancien chef d'Etat ivoirien, Laurent Gbagbo.

## MALI

## Bamako face à l'inconnu après ses pires troubles depuis des années



Fermeté et dialogue du côté du président malien, appel à poursuivre la mobilisation chez ceux qui réclament sa démission : les positions sont figées au lendemain des troubles quasiment insurrectionnels dont Bamako portait les stigmates à son réveil samedi.

La capitale malienne a connu vendredi sa pire journée de turbulences civiles depuis des années, marquée par au moins deux morts selon un nouveau bilan et des attaques contre des symboles aussi éminents du pouvoir que le Parlement et la télévision nationale.

Ces événements aux lendemains imprévisibles ajoutent à la volatilité d'une situation qui alarme les alliés du Mali, inquiets d'un élément déstabilisateur de plus dans un pays confronté au jihadisme et à une série de défis majeurs, dans une région elle-même tourmentée.

Le président Ibrahim Boubacar Keïta a tenu dans la nuit un message de fermeté et de dialogue. Il maintiendra la sécurité «sans faiblesse aucune», mais il est prêt à faire tout ce qui est «en (son) pouvoir en vue d'apaiser la situation».

Depuis le début de la crise il y a quelques semaines, aucune de ses ouvertures n'a apaisé la contestation qui, au contraire, a pris sa tournure la plus violente vendredi.

La coalition hétéroclite de chefs religieux et de personnalités du monde politique et de la société civile qui mène le mouvement a exhorté les Maliens, dans un communiqué, «à maintenir et à renforcer cette mobilisation jusqu'à l'atteinte de l'objectif qui est et demeure la démission» du président. AFP

## Les nouveaux dix pays les plus riches d'Afrique

La Banque mondiale a rendu public son nouveau classement des pays les plus riches au monde. Sans surprise, les Etats-Unis et la Chine sont en tête. La Libye Afrique s'est intéressée au classement pour l'Afrique. Les Etats-Unis sont, de loin, les plus riches, avec un PIB (à prix courants) de 21.427,7 milliards de dollars. Vient ensuite la Chine avec 14.342 milliards. Le Japon suit nettement plus bas avec 5.081,8 milliards. Viennent ensuite l'Allemagne (3.845,6 milliards) et l'Inde (2.875 milliards).

Il faut descendre au 26ème rang mondial pour trouver le premier Africain classé. Comme en 2017, c'est le Nigéria, avec 448 milliards de dollars, soit moins qu'en 2017 quand le PIB nigérian atteignait 581 milliards. Cela s'explique par la chute des prix pétroliers. Le deuxième au classement reste l'Afrique du Sud, avec 351,4 milliards de dollars, contre 276 en 2017. L'Egypte garde sa troisième place, avec 303 milliards de dollars de PIB, contre 264 en 2017. Même classement aussi pour l'Algérie, à la quatrième place, avec 169,9 milliards, contre 170 milliards en 2017. Le changement est infime mais en baisse.

Le Maroc est maintenant à la cinquième place, avec 118,72 milliards de dollars, à la place du Soudan qui a carrément quitté le "top 10" de ce classement africain.

L'Ethiopie est sixième, remontant de deux places, avec 96 milliards, contre 93 en 2017. A noter que ce pays, exceptionnellement dynamique, a triplé son PIB depuis 2011. Le Kenya remonte également de deux places avec 95,5 milliards de PIB, contre 77 en 2017. A noter qu'en dix ans, ce PIB a plus que doublé et que, comme l'Ethiopie, le Kenya base sa performance sur l'agriculture.

L'Angola, huitième, perd une place par rapport à 2017, avec 94,6 milliards au lieu de 104. Ici encore, cette contre-performance est à attribuer à la chute des prix pétroliers (l'Angola est le premier producteur d'or noir du continent, devant le Nigéria) et au manque de diversification de l'économie.

En neuvième place c'est un nouveau-venu qui fait son entrée, le Ghana, avec 66,9 milliards de dollars.

Enfin, la Tanzanie garde sa dixième place, avec 63,18 milliards. A noter que, comme le Ghana, la Tanzanie a doublé son PIB en dix ans. Marie-France Cros

# Les agents et cadres du Théâtre de verdure en désarroi !

Après avoir alerté l'opinion publique et la Présidence de la République congolaise via les médias et les correspondances, les cadres et agents de l'Institut des musées nationaux du Congo (IMNC) où se situe également l'amphithéâtre de verdure se sont réunis le lundi 6 et mardi 7 juillet 2020 pour évaluer leurs revendications et arrêter des nouvelles stratégies. Au stade actuel, ils ne savent plus à quelle institution publique s'adresser.

## Des réunions

Par rapport à l'évaluation durant ces deux jours de réunion, le bilan s'est avéré négatif. Car, depuis, ils n'ont reçu aucune suite favorable de la première institution de la République Démocratique du Congo où ce lieu de conservation du patrimoine culturel congolais est partiellement rattaché. Quant aux stratégies mises en place pour faire entendre leurs doléances en vue de récupérer ce lieu de travail qui est menacé, ces cadres et agents prévoient encore une série de correspondances et des tractations. « Concernant la récupération de ce site du musée qui est hautement historique et stratégique pour notre pays et pour la mémoire collective belgo-congolaise, mais aussi pour l'art congolais, nous allons saisir le Président de la République Félix Tshisekedi, son directeur de cabinet, le ministre de la culture et des arts, et l'Assemblée nationale. Après une semaine, si nous n'avions pas des suites favorables, nous ferons appel aux médias pour parler largement de cette situation qui nous tient à cœur depuis des mois. C'est-à-dire effacer une partie de l'histoire du Congo », a déclaré sous l'anonymat un agent de l'IMNC.

Malgré cette invasion brusque qui annonce déjà le déguerpissement du musée sur ce site présidentiel, la branche du service technique en charge de l'entretien des œuvres d'art est aussi interdite d'accès pour veiller sur la propreté et la longévité de certaines pièces qui se détériorent. La garde républicaine détachée sur place ne veut plus revoir ces cadres et agents. Seuls dix d'entre eux sont autorisés d'y accéder. Alors que le travail est énorme sur place. Quel sort pour les œuvres faites dans des matières sensibles à l'humidité, aux poussières et autres éléments toxiques ? Pourquoi une telle décision pour le musée et

l'amphithéâtre qui n'ont jamais enregistré des cas d'insécurité ou d'attentats ? Qui tient donc à effacer ou à déchirer cette page de l'histoire du Congo démocratique ? Voilà les questions qui se posent sans trouver réellement des réponses.

## La lettre qui parle

Selon une correspondance d'un des services de la Présidence congolaise du samedi 27 juin 2020 adressée au Directeur général de l'IMNC, le professeur Paul Bakualufu, le nombre du personnel présent sur le site du musée serait trop élevé (10 seulement). « Par contre, afin de vous aider dans vos tâches, les équipes travaillant actuellement pour la réhabilitation du site présidentiel du Mont Ngaliema pourront vous porter assistance s'agissant de l'invasion des herbes sauvages et des parasites », a avancé par écrit le conseiller spécial en matière de sécurité de Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

De poursuivre : « Aussi, un sous-traitant dédié se rapprochera de vos services afin de prendre la hauteur de vos besoins et procéder au travail ». Cette déclaration du conseiller affirmerait l'intention des proches du président rd-congolais de déguerpier l'Institut des musées nationaux du Congo de ce site présidentiel et fermer définitivement le Théâtre de verdure qui entre 2010 et 2018 a permis à certains opérateurs culturels rd-congolais et étrangers à organiser des événements de grande envergure à Kinshasa, une ville en manque des infrastructures culturelles capables d'accueillir plus de 4500 personnes en une fois.

La même note du conseiller fait savoir que dans les prochaines semaines, « la Présidence va récupérer le bâtiment central inutilisé (construit en briques rouges) afin d'y installer une antenne sécuritaire (partie Est du

Mont Ngaliema) pour le suivi et le contrôle des travaux de réhabilitation ».

Selon les agents interrogés à ce sujet, ce bâtiment abrite la salle d'exposition, l'intendance, le service marketing et communication, d'autres services administratifs du musée. « Les techniciens de l'entreprise qui travaille pour la réhabilitation du Mont Ngaliema nous ont fait savoir que notre bâtiment en briques rouges ne servira pas à la sécurité, mais abritera plutôt une nouvelle entreprise d'un des proches du Président de la République », ont crié tout haut les agents rencontrés le mardi 7 juillet 2020 au Musée national de Kinshasa.

A la question de savoir la différence existante entre l'Institut des musées nationaux du Congo et le musée national de Kinshasa, un des agents a parlé en ces mots : « le musée national de Kinshasa est l'une des composantes de l'IMNC comme le musée national de Lubumbashi ou de Kisangani. Chaque chef-lieu ou ville des provinces de notre pays peut avoir une ou plusieurs musées qui se convergent à l'IMNC et ce dernier doit avoir aussi son musée qui rassemble tous les prestigieuses œuvres d'art du pays de l'époque co-

loniale à ce jour. À cette allure, poursuit-il, le peuple d'abord n'est plus un état desprit et l'État de droit n'est qu'un slogan ».

Il est donc nécessaire que le Président de la République s'implique personnellement afin de tirer au clair cette affaire. Car, déguerpier l'IMNC du site de Mont Ngaliema, où il est logé depuis l'époque de feu président Mobutu, sans lui attribuer un bon espace c'est tenter, sans peut-être se rendre compte, d'effacer une bonne partie de l'histoire de la Rd-Congo.

Étant donné que ce déguerpissement occasionnera, sans nul doute, la perte de certaines pièces constituant le patrimoine culturel rd-congolais longtemps conservé sur ce site.

En outre, cette situation déterminera la volonté du président Félix Tshisekedi dans la conservation des valeurs et du patrimoine culturel de son pays. Surtout pendant que le débat sur la restitution des œuvres d'art est loin de se terminer, à Kinshasa les œuvres se trouvant sur place en difficulté d'un lieu de conservation.

Et, l'art congolais serait en danger !

B.J.D./eventsrdc.com

## Héritier Watanabe satisfait du choix porté sur lui par Reddy Amisi



Mère, après celui de Werrason avec le même Amisi.

Au cours d'un entretien avec notre confrère Addy Londole, Wata a manqué de mot pour résumer sa joie et sa reconnaissance envers Reddy Amisi dit Bailo Canto.

« C'est une grâce de chanter avec mon aîné Reddy Amisi. Lorsqu'un grand de la musique congolaise t'invite pour une collaboration c'est une joie inexplicable que tu ressens. L'opportunité du genre n'est pas donnée à tout le monde. Depuis mon enfance, j'ai rêvé chanter avec lui. Et voilà, il m'invite à chanter avec lui. J'ai chanté avec ma tête. Dans cette chanson, c'est la voix d'Héritier qui sera écoutée, bien dirigée par l'aîné Reddy », a-t-il confié.

De son côté, l'auteur de la mythique chanson « Libala », a expliqué le choix de Wata dans la diversité des artistes de la nouvelle génération de la musique congolaise.

« Nous avons mélangé sa voix avec le style que nous avons toujours chanté. Héritier, ta belle voix, tu peux l'utiliser sur plusieurs formes. J'ai choisi Héritier parce que je sais qu'il pourra s'adapter directement. Les gens pourront découvrir les deux grands chanteurs de la République démocratique du Congo », a déclaré le patron de La Casa du Canto.

Beni Joël Dinganga

## Le signe «Leçon n°1 Eternel Courageux» du groupe MPR déjà disponible



Le groupe Hip hop congolais MPR (Musique populaire de la révolution) vient de lancer, samedi, sur les plateformes de téléchargement digital un nouveau single dénommé « Leçon n°1 Eternel courageux ».

Déjà sur l'affiche, ces jeunes artistes donnent le tempo. Les Couleurs authentiques, l'image de parcelle des familles africaines, quatre jeunes rassurants dans la posture et conquérants dans l'aisance. Chanté en « Lingala » afin de mieux véhiculer le message auprès de la jeunesse kinoise, ce single est produit par la maison « Lotus

musique », le single « Leçon n°1 Eternel courageux » est actuellement disponible.

Il faut noter que MPR est un duo des artistes kinois talentueux dont Yuma Dash et Zozo Machine qui ont déjà fait des morceaux comme « Na mesana », « Dollars », « Lobela ye français » ainsi que « Tika biso Tovanda ». Ils ont également associé pour le récent single, les artistes T-Mot et Khonna pour former le collectif « Zaïre ».

Créé en 2016, MPR est un groupe originaire de la commune de Matete dont les leaders s'affichent allègrement avec les symboles de l'ex-parti unique, à savoir : Flambeau, drapeau tricolore, philosophie du recours à l'authenticité prônée par l'ex-Président du Zaïre, feu Joseph Désiré Mobutu.

B.J.D

Depuis Paris où il enregistre son prochain opus « Mi Ange – Mi Démon, Tout simplement moi », le jeune chanteur rd-congolais Héritier Watanabe est invité par son aîné, le talentueux Reddy Amisi.

Ce duo s'annonce fracassant au regard de l'énergie que dégage ces deux artistes dans le studio depuis qu'ils ont débuté les séances d'enregistrement. C'est un deuxième duo qui unit les talents de Viva La Musica et de Wenge Musica Maison

## Les IXèmes Jeux de la Francophonie fixés officiellement du 19 au 28 août 2022 à Kinshasa

La Covid-19 oblige. Les IXème Jeux de la Francophonie prévus initialement en 2021, à Kinshasa, sont reportés officiellement pour la période du 19 au 28 août 2022 dans la même ville, capitale de la République démocratique du Congo.

C'est à travers un communiqué du Comité international des jeux de la Francophonie que votre rédaction a appris cette nouvelle.

« Conformément aux recommandations du Conseil d'orientation du Comité international des Jeux de la Francophonie. (CIJF), le Conseil permanent de la Francophonie (CPF) a donné un avis favorable à la tenue des IXème Jeux de la Francophonie du 19 au 28 août 2022 », laisse entendre ce communiqué de ce vendredi 10 juillet 2020.

C'est au cours de la 110<sup>ème</sup> session le

8 et le 9 juillet en mode visioconférence du Conseil permanent de la Francophonie Présidé par la Secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, que la décision de ce report a été prise sur demande du Président congolais Félix Antoine Tshisekedi par son Ministre d'État, Ministre de la Coopération, Intégration régionale et Francophonie, Monsieur Pépin Guillaume Manjolo.

Cette sollicitation de Félix Antoine Tshisekedi est motivée par l'état d'urgence sanitaire décrété sur la quasi-totalité de la planète et qui a bouleversé la tenue de plusieurs événements internationaux.

Rappelons que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) compte 88 États et gouvernements : 54 membres, 7 membres associés et 27 observateurs.

B.J.D

ANNIVERSAIRE

# Mythique KAMALONDO !

## Huit ans et 160 matches au compteur



Les doigts d'une main suffisent probablement pour compter ceux qui répondraient à cette simple question : en ce dimanche 12 juillet, que pouvait bien fêter le TP Mazembe ? Réponse : les 8 ans du premier match officiel disputé dans son stade de Kamalondo.

Ce constat vient du travail de statisticien de notre webmaster, amoureux des chiffres, lequel ne rate jamais une occasion de vous signaler un événement lorsqu'il apparaît dans ses tableaux. C'est en effet le 12 septembre 2012 que les Corbeaux ont disputé leur première rencontre officielle : une partie de Ligue 1 remportée 5-0 contre Muungano sur le gazon tout neuf du Temple des Badiangwenas. Et qui a inscrit le premier but ce jour-là ? Bravo à ceux qui ont en mémoire que ce

fut le Maestro Rainford KALABA, le dossard 18 à la... 18<sup>e</sup> minute, ça ne s'invente pas...

A ce jour, 159 matches officiels ont suivi, c'est-à-dire 100 en L1, 37 en Ligue des champions, 19 en Coupe de la Confédération, 2 en Super Coupe de la RDC et 1 en Super Coupe de la CAF.

Au total, le TPM y aura marqué 441 buts pour en encaisser 58.

Seules deux équipes ont su s'imposer sur cette pelouse en matches officiels (Ligue 1) :

- Le CS Don Bosco, le 5 avril 2014 (3-2) et le 3 février 2018 (1-0) ;

- Sa Majesté Sanga Balende, le 12 décembre 2016 (2-1)

VOICI LES DÉTAILS DES MATCHES ANNÉE APRÈS ANNÉE :

2012 : 8 matches, 4 de L1, 4 de C1, 26 buts inscrits, 2 encaissés

2013 : 19 matches, 10 de L1, 2 de C1, 6 de C2, 1 de Super Coupe de RDC, 67 buts à 4

2014 : 15 matches, 8 de L1, 6 de C1, 1 de Super Coupe de RDC, 39 buts à 10

2015 : 16 matches, 9 de L1, 7 de C1, 38 buts à 6

2016 : 28 matches, 19 de L1, 2 de C1, 6 de C2, 1 de Super Coupe CAF, 70 buts à 10

2017 : 22 matches, 14 de L1, 1 de C1, 7 de C2, 53 buts à 9

2018 : 29 matches, 23 de L1, 6 de C1, 75 buts à 9

2019 : 18 matches, 12 de L1, 6 de C1, 63 buts à 5

2020 : 5 matches, 2 de L1, 3 de C1, 10 buts à 3.

tpmazembe.com

## V.Club annonce le lancement de sa chaîne de télévision

C'est un projet de plusieurs mois qui se matérialise dans le camp des moscovites de Kinshasa.

Pour une première en RDC, l'AS V.Club vient d'annoncer le lancement de sa chaîne de télévision officielle. Ceci a été fait via son compte Twitter, où le club kinois annonce que les essais techniques

sont déjà effectifs. La chaîne portera le nom de Victoria TV.

Selon la direction des Vert et Noir, la chaîne diffusera l'actualité du club dans toutes ses sections (football, basket-ball et handball), les entraînements, entretiens avec les joueurs et autres contenus liés à V.Club.

D'après les nouvelles en no-

tre possession, la chaîne émettra sur la Télévision Numérique Terrestre sur le Canal 30 à la Fréquence 546.

Ainsi, grâce à cette innovation l'As Vita devient la première équipe congolaise à disposer de sa propre chaîne de télévision dans l'histoire du football congolais.

Cedrick Sadiki

Malgré les énormes défis auxquels les partenaires de la Linafoot (les clubs) faisaient face, l'Association Sportive V.club s'est bien maintenue malgré un effectif remanié à 80 %.

Loin de tout, une qualification à la phase des groupes de la CAF Champions était aussi acquise.

Si l'attaque de V.Club n'avait pas bien tourné vers le début de la saison, on notera quand-même une qualification à la phase des groupes de la C1 CAF avec 4 matches sans défaite et aucun but encaissé. C'était une première pour V.club de réaliser un tel exploit en compétition africaine c'est-à-dire en

## Les meilleurs joueurs véclubiens de la saison 2019-2020

jouant 4 matches successifs sans encaisser.

Voici les meilleurs dauphins noirs de la saison :

1. OUSMANE OUATTARA, le géant défenseur central ivoirien et transfuge de San Pedro de la Côte d'Ivoire, a été plébiscité comme le meilleur joueur de V.club pour la saison 2019-2020 ;

2. FISTON MAYELE KALALA, l'avant-centre des dauphins noirs,

meilleur buteur V.clubien de la saison et le meilleur buteur de la Linafoot 2019-2020 grâce à sa ration. Il est aussi plébiscité comme la révélation de la saison 2019-2020 chez les dauphins noirs de la capitale. Le Top 2 des meilleurs buteurs V.clubiens de la saison 2019-2020 a été dominé par Fiston Mayele 12 buts et Jeremie Mumbere 6 buts.

3. DJUMA SHABANI, contre toute attente, cet arrière droit était

## Liverpool: Jürgen Klopp annonce la date de son départ

À 53 ans et après un peu moins de 5 ans de présence à Liverpool, Jürgen Klopp est devenu une référence. Vainqueur de la Ligue des Champions en 2019 et de la Premier League cette année (la première depuis 1990 pour les Reds), l'entraîneur allemand a fait part de ses intentions pour la suite de sa carrière dans un entretien accordé au média SWR. Il se verrait bien aller au bout de son contrat avec Liverpool, soit jusqu'en 2024, avant de peut-être rentrer en Allemagne, prendre une sélection, ou bien même arrêter sa carrière. Une chose est certaine, l'ancien coach du BVB ne voudra pas aller au-delà avec les Reds.

«L'Allemagne ? Je veux vivre définitivement, après ma carrière. Probablement même à Mayence», assure-t-il tout en indiquant qu'il prendrait probablement un congé



sabbatique pour «ne rien faire pendant un an.» Et pour la suite? «Peut-être un club, une équipe nationale ou rien du tout. Mais dans cinq ans, le monde pourra redevenir très différent.» Voilà comment se dessine l'avenir chez Jürgen Klopp, qui a donc encore pas mal d'idées après Liverpool.

## Barça : Dembélé tranche pour son avenir



Courtisé par le club anglais, Manchester United, le Français, Ousmane Dembélé vient de se prononcer sur son avenir. L'attaquant du Barça restera-t-il ou non ? Il a donné sa réponse.

Venu du Dortmund pour cicatrifier la plaie créée par le départ de Neymar, il y a trois saisons, l'international français est victime de plusieurs blessures, ce qui ne serait du goût du club. Vu cet état de choses, une porte de

sortie se serait ouverte pour le champion du monde français.

A en croire les informations de la presse anglaise *Daily Mail*, Manchester United aurait fait du Français son point de chute au cas où le dossier Jadon Sancho n'aboutirait pas.

Mais pour la presse catalane, *Mundo Deportivo*, le Français a répondu par un « non » au club anglais, puisqu'il n'est pas séduit par le projet du club, contrairement au Barcelone qui lui va très bien.

Il compterait faire son retour et montrer à tout le monde qu'il a bien le niveau pour jouer avec le FC Barcelone. Ça fait la deuxième fois que Dembélé refuse de quitter le Barça puisque la saison dernière, il aurait également refusé d'entrer dans l'échange entre le PSG et son club pour un Comeback de Neymar.

## C1 CAF : L'Egypte et la Tunisie

candidates pour accueillir le dernier carré

Après le désistement du Cameroun, l'Egypte et la Tunisie se proposent pour abriter le «Final 4» de la Ligue des champions, édition 2019-2020. La Fédération Égyptienne de Football vient de déposer officiellement sa candidature pour l'organisation de ces rencontres. Hesham Ben Omran, vice-président de la fédération tunisienne annonce que la CAF a été saisie. C'est le stade olympique de Radès qui accueillerait les matchs. Raja-Zamalek et Wydad-Al Ahly attendent toujours de connaître le lieu pour conclure la saison.

Ces demi-finales étaient initialement prévues les 1er et 2 mai (phase aller), et les 8 et 9 mai (phase retour) 2020, pour la Ligue des champions, et les 3 (phase aller) et 10 mai (phase retour) pour la Coupe de la Confédération. Les affiches des derniers carrés sont Raja Casablanca (Maroc) vs Zamalek (Egypte), et Wydad Casablanca (Maroc) vs Al Ahly (Egypte), pour la première compétition, et Pyramides du Caire (Egypte) vs Horoya (Guinée), et RS Berkane (Maroc) vs Hassania Agadir (Maroc) pour la seconde. C.S.M.

4. NELSON LUKONG, toujours le même avec ses arrêts exceptionnels. Plébiscité comme le meilleur gardien de V.club de la dernière décennie (2010-2019), le gardien camerounais a pu sauver son équipe à plusieurs reprises. On n'oubliera jamais son exploit lors du derby kinois entre V.club et DCMP; il avait arrêté le penalty d'un joueur du DCMP vers les dernières minutes du match. Cela avait permis à V.club d'éviter une défaite face à son éternel rival.

À noter que, ces statistiques proviennent de la direction de communication de la team vert et noir de Kinshasa par le billet de son média office. C.S.M.

Marche Lamuka reportée au Grand Katanga

# Moïse Katumbi déjoue un massacre programmé

Les regards étaient tournés vers le Grand-Katanga où bien avant le Président de Ensemble pour la République avait battu le rappel des troupes pour une marche grandiose en dénonciation du hold-up du Front commun pour le Congo (FCC) sur les acquis de la démocratie en République Démocratique du Congo. Moïse Katumbi était descendu personnellement dans la capitale cuprifère prendre la tête de la marche prévue le lundi 13 juillet, sous les couleurs de la plateforme Lamuka.

Hélas, à la dernière minute, le Président Moïse Katumbi a décommandé la manifestation publique. Et pour cause, le Chairman a choisi de préserver les vies humaines. Il est tout à fait légitime de conduire les gens dans la rue, mais il ne serait pas bon de conduire les gens à la mort, explique-t-il. En effet, des informations fiables ont fait état d'un plan concocté par les forces du mal pour saisir cette opportunité pour déclencher une véritable tuerie en masse ce jour dans les rues des principales agglomérations de la province cuprifère. Des machettes auraient été distribuées à des *desperados* et des jeunes exaltés et drogués pour la sale besogne. Il est fort possible que des agents de l'ordre aient été récupérés pour la commission de ce forfait, d'autant que selon certaines sources, des agents de la Police nationale auraient été instrumentalisés avec

consigne, à défaut de balles réelles, de faire usage excessif de gaz lacrymogène pour conduire à mort massive de manifestants. « *J'ai recoupé des informations, il y a des gens qui s'arrangeaient pour perpétrer le massacre au niveau de notre marche. La Fondation Katangaise est venue me voir pour me dire la même chose qu'il y avait un danger. Moi, je suis un leader qui voit l'avenir de notre pays. L'avenir de notre pays, c'est la population Congolaise. On n'a pas besoin des morts dans notre pays... Les gens peuvent être pourrir dire que Moïse Katumbi a eu peur de marcher. Je n'ai pas peur de la mort, j'ai peur de faire tuer les autres* », a relevé le Chairman.

On se rappelle que les réseaux sociaux avaient récemment fait état de l'instrumentalisation des « Bakata Katanga » dans le dessein d'une remake du phénomène Katangais – Kasaiens de triste mémoire. Il n'est pas exclu que l'opportunité d'une marche publique aurait pu être capitalisée par les sanguinaires patentés pour assouvir leur instinct belliqueux. Avant de s'engouffrer dans les dénonciations et la criminalisation des organisateurs de la marche. Bien sage, Moïse Katumbi a déjoué un plan macabre dont les conséquences étaient à lui imputer par ceux qui ne lui ont jamais pardonné son apologie de la démocratie au moment où on s'y attendait le moins.

Le Katanga n'étant pas la RDC, le Président de Ensemble pour la Répu-



Moïse Katumbi lors de la conférence de presse du 13/07/2020 expliquant l'annulation de la marche de Lamuka dans le Haut Katanga Photo Jean Ngandu

blique a salué la réussite totale de la marche déroulée sur l'ensemble du territoire national. Il s'est réjoui également du bilan positif qui honore les organisateurs et la Police nationale. Toutefois, il a déploré le meurtre de trois militants de l'Udps dont les corps avaient été jetés dans la rivière Lubumbashi lors de la marche du 9 juillet. «

*Comptez le nombre des morts sur la marche du 9 Juillet, on a retrouvé trois morts, les militants de l'UDPS qu'on est allé jeter. Nous ne sommes pas dans un champ de bataille. Ces gens n'étaient pas armés, ils sont allés marcher contre une mauvaise nomination* », a prêché Moïse Katumbi.

LR

Ancien président de la Cour de cassation

## Félix Tshisekedi a rendu hommage à Ntambwe Wa Kaniki

Le chef de l'Etat a personnellement participé aux obsèques du premier président de la Cour de cassation Dominique Ntambwe Wa Kaniki inhumé ce mardi 14 juillet 2020 au cimetière le «Chemin du paradis», à Mbenseke dans la commune de Mont-Ngafula.

Il s'est recueilli devant la dépouille de l'illustre disparue exposée devant la Cour de cassation, avant d'y déposer sa gerbe de fleurs.

Il a, avant de quitter le lieu, pris un temps de consoler la famille du magistrat Ntambwe Wa Kaniki éplorée.

Le corps du premier président de la Cour de cassation a été conduit au lieu de sépulcre après une audience solennelle et publique d'hommage funeste tenue à la Cour de cassation.

Le ministère public a, lors de cette audience, démontré que le juge Ntambwe a servi son pays durant plus de 40 ans avec abnégation et dévouement.

«*Il est doté d'une intelligence*



*vive. Au niveau de la Cassation où il a exercé depuis 2011, il s'est ré-*

*vé un fin technicien à l'image de ses formateurs. Il s'est acquitté de cette tâche sans faille. Il nous sera difficile d'oublier ses différentes interventions lors des plénières tant de la défunte Cour suprême de justice que de la Cour de*

*cassation», a-t-il déclaré.*

Au terme de cette audience,

conformément à ce qu'a postulé le bâtonnier national Matadi Wamba et requis le ministère public, la Cour a pris acte du décès et a ordonné que le corps du trépassé soit inhumé avec honneur et dignité au cimetière choisi par la famille.

En exécution de l'ordonnance pris par le président de la République Félix-Antoine Tshisekedi, le 9 juillet 2020, le Chancelier des Ordres nationaux a décoré le juge Ntambwe Wa Kaniki, à titre posthume, au grade de commandeur de l'Ordre National «Héros nationaux Kabila-Lumumba».

Le juge Ntambwe Wa Kaniki est décédé le 29 juin 2020, 4 mois après sa prestation de serment comme premier président de la Cour de cassation.

Orly-Darel Ngiambukulu

Cour d'appel de Kinshasa / Gombe

## Le procès en appel de Kamerhe fixé le 24 juillet

Le procès en appel du directeur de cabinet du chef de l'Etat, Vital Kamerhe, aura lieu le 24 juillet prochain à la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe, annonce l'un de ses avocats à la presse.

Le 20 juin dernier, Vital Kamerhe avait été condamné à 20 ans de travaux forcés pour détournement de deniers publics par le tribunal de grande instance de Kinshasa/Gombe dans l'affaire l'opposant avec ses

deux co-accusés au ministère public dans le cadre du programme dit de 100 jours du chef de l'Etat dans son volet maisons préfabriquées.

Outre la peine des travaux forcés, le tribunal avait décidé de l'interdire d'accéder à tout mandat public, pendant les 10 années qui suivront la fin de sa peine de privation de liberté. A cela s'ajoute, la saisie des fonds contenus sur les comptes

d'Hamida Shatur, son épouse, Soraya Mpiana, sa belle-fille, et ceux de Daniel Masaro, son cousin.

Décus de ce jugement, ses avocats avaient promis d'aller en appel. Chose faite quatre jours après, soit le 24 juin dernier. Selon eux, le tribunal n'avait pas su prouver que leur client avait détourné des fonds alloués aux maisons préfabriquées.

Djodjo Vondi